

B. VOGLER
"ELAN" 5-6/82



L'émigration de 1815 à 1918

L'Alsace a toujours connu d'importants mouvements migratoires. Après la Guerre de Trente Ans qui a provoqué une chute de la population estimée à 50 %, celle-ci a été reconstituée grâce à une forte immigration, venue principalement de la Suisse, et de manière plus secondaire de l'Allemagne du Sud-Ouest et du Tyrol.

La reconstitution démographique se fait au cours du XVIII^e siècle, période de paix. Vers 1770-80, les campagnes ont fait le plein par rapport aux ressources possibles, d'où déjà un petit courant d'émigration attiré par les promesses alléchantes de Marie-Thérèse d'Autriche, soucieuse de repeupler le Banat dans les Balkans.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont permis de déverser le trop plein dans les armées où de nombreux Alsaciens ont pu s'illustrer, fournissant en particulier 140 généraux. Mais le courant d'émigration se poursuit toutefois dans le nord de l'Alsace.

A partir de 1815 ce courant s'accroît. Le surpeuplement des campagnes pose un problème économique aigu et l'émigration devient, comme dans les montagnes suisses, une nécessité. Il s'agit donc d'une émigration pour raison économique. Les deux ruptures politiques de 1871 et de 1918 suscitent également deux émigrations d'ordre politique.

L'EMIGRATION DE 1815 A 1870

C'est la période où les campagnes surpeuplées connaissent leur peuplement maximum : la grande majorité des villages atteint le sommet de la courbe lors des recensements de 1836 et de 1841. La terre n'arrive plus à nourrir et à occuper tout le monde, en dépit d'un morcellement croissant des parcelles et de la multiplication des artisans ruraux.

Le mouvement commence dans l'arrondissement de Wissembourg pour gagner progressivement toute la province. Il concerne principalement les cadets de famille, les ouvriers agricoles, les valets de ferme, les petits paysans, tous mus par l'instinct de propriété. Il convient d'y ajouter quelques artisans et des jeunes poussés au départ pour éviter le service militaire de 7 ans en cas de tirage d'un mauvais numéro. La répression des délits forestiers, le régime forestier, le morcellement successif des propriétés et les familles nombreuses sont les motifs les plus fréquemment invoqués par les candidats au départ. Selon le sous-préfet de Wissembourg, la remise des amendes ferait cesser une des causes de l'émigration.

Les départs sont encouragés par des agences officielles d'émigration installées dans la vallée rhénane et dont les agents recruteurs, résidant à Kehl et à Offenbourg, déguisés parfois

en voyageurs anglais ou hollandais, font miroiter des concessions de 100 hectares accordées gratuitement. Ils servent en général d'intermédiaire à de grandes compagnies maritimes qui organisent les départs depuis le Havre, Rotterdam et Anvers.

Cette forme n'est pas spécifique à l'Alsace. L'émigration alsacienne est analogue à celle de l'Allemagne rhénane et centrale : elle se confond parfois dans les statistiques avec les voisins badois et palatins. Par contre elle se distingue nettement de celle du reste de la France, où les campagnes déversent leur trop plein dans les régions industrielles et Paris, alors que très peu se laissent attirer par l'outremer.

En raison de l'absence de toute étude quantitative, il est impossible d'avancer une estimation globale du nombre des partants. Le mouvement a connu deux apogées lors des deux graves crises frumentaires de 1817 et de 1845-47. En 1817, il y eut 1 000 demandes de départ dans le Bas-Rhin pour 4 800 personnes et 900 pour 4 400 personnes dans le Haut-Rhin. Puls le mouvement s'est ralenti. De 1828 à 1837 Paul Leulliot a dénombré 15 000 départs, originaires pour les deux tiers des arrondissements de Wissembourg et de Saverne. Vers 1845, la moyenne annuelle des départs s'élève à 2 à 3 000, pour s'élever entre 1850 et 1860 à 6 000 et 8 000.

Les départs vers les villes ont été modestes dans l'ensemble. Strasbourg a vu sa population passer de 50 000 en 1820 à 84 000 en 1866. Mulhouse, grâce à son expansion industrielle, a connu un développement spectaculaire, passant de 9 500 habitants en 1815 à 65 000 en 1870. Elle est le déversoir du Sundgau et de l'Outre-Forêt, où circulait l'adage « Mulhouse c'est l'Amérique ».

Les destinations sont en fait au nombre de quatre. En premier lieu, la Russie. En fait le courant vers l'Europe orientale est devenu traditionnel à partir des premiers départs vers 1770-1780 en direction des territoires balkaniques des Habsbourg, notamment le Banat. Interrompu provisoirement par la Révolution, ce courant reprend de 1803 à 1810 et connaît une reprise en 1817. Il s'agit d'une émigration en pleine période de victoires napoléoniennes, d'où des risques encourus par les partants, rarement pourvus d'une autorisation. En traversant les Etats allemands alliés à Napoléon. Un

décret du tsar Alexandre I^{er} (1804) exige un pécule de 300 florins et un certificat de bonnes mœurs. L'aire d'émigration est centrée sur l'arrondissement de Wissembourg, débordant à l'est (Pays de Bade), au nord (Palatinat) et à l'ouest (Moselle). Sont touchés de manière accessoire les cantons de Marmoutier et de Sarre-Union. Les départs sont encouragés par des agents recruteurs installés à Francfort et qui font des sollicitations actives et insistantes. Les autorités françaises, très réservées, parviennent à freiner les départs par une circulaire préfectorale de 1808.

Dans son ouvrage sur l'émigration vers la Russie, Karl Stumpp arrive à un total de 1 129 familles alsaciennes, soit 3 894 personnes, parties de 1804 à 1842. Près des trois quarts (726 familles, 2 521 personnes) sont originaires des seuls cantons de Wissembourg, Lauterbourg, Seltz et Soultz-sous-Forêts. Les communes les plus touchées sont Seltz (59), Schleithal (59), Salmbach (54), Neewiller (50), Wintzenbach (38) et Wingen (35).

Les émigrants se sont installés dans la province d'Odessa en se fondant avec leurs voisins allemands. Ils ont fondé des communautés rurales avec des artisans et dont quelques-unes ont un nom bien alsacien comme Strasbourg, Neudorf et Seltz.

Une seconde direction est constituée par l'Algérie. Dès les années 1840, de nombreux Badois transitent par l'Alsace pour s'y installer. Les Alsaciens, plus prudents, attendent la fin de la conquête militaire (1847) pour s'y rendre.

Le ministère de la guerre accorde, pour encourager les départs, aux indigents des passages gratuits en bateau de Marseille à Alger. Un minimum de ressources est exigé, soit 100 à 200 francs pour les célibataires, 500 francs pour les chefs de famille. Cela impose aux parents la nécessité de vendre tous leurs biens, la maison, le bétail, les ustensiles et les meubles, ce qui confère un caractère définitif à leur départ.

Un état nominatif des habitants du Bas-Rhin qui ont obtenu un passeport gratuit pour l'Algérie existe pour la période 1850-1870. En 1851, le passeport est accordé à 874 personnes, à environ 800 de 1852 à 1855, puis à une centaine de 1856 à 1870. Les cultivateurs et journaliers constituent près de 90 % des partants. Ceux-ci sont origi-

naires de trois espaces géographiques : l'Outre-Forêt, en particulier la région du Ried, le Ried au sud de Strasbourg, enfin le Val de Villé.

L'émigration vers Paris est assez tardive, favorisée après 1851 par la voie ferrée Strasbourg-Paris. L'importance numérique est difficile à préciser. On sait qu'une vingtaine de personnes a quitté deux localités du canton d'Ensisheim pour Paris de 1850 à 1855. En 1872 on a dénombré en vieille France 230 à 250 000 Alsaciens dont 14 000 optants en région parisienne. Mais il est vraisemblable qu'une partie de ceux-ci n'est partie qu'à l'issue de la guerre de 1870.

Mais l'essentiel des émigrants se dirige vers l'Amérique. C'est alors la grande période de peuplement des Etats-Unis, où les terres vierges et les ressources fabuleuses exercent une véritable fascination sur les Européens pauvres et démunis des campagnes.

L'Alsace est rapidement touchée après 1815 par cette attraction. Mais l'aventure finit mal pour beaucoup. Dès 1817, le préfet du Haut-Rhin met en garde contre le mirage américain. Il cite une lettre du consul de France à New-York, d'après laquelle, celui-ci est submergé par de nombreux Alsaciens sans travail et vivant dans la misère. Un certain nombre revient dans un état de dénuement déplorable. D'après le Sous-Préfet de Wissembourg « les routes sont couvertes d'émigrants qui reviennent; rien n'est plus affreux que la situation de ces malheureux ».

C'est dans ce contexte que se situe l'épisode de Castroville. Castro, un portugais naturalisé américain et français, est collaborateur de la grande banque Lafitte. En 1842 il signe avec le gouvernement du Texas une convention, par laquelle il s'engage à recruter en trois ans 600 familles et à les établir dans une concession, soit 640 acres ou 256 hectares par famille. Il établit une agence de recrutement à Strasbourg, qui engage deux agents dans le Haut-Rhin. S'adressant principalement à de petits cultivateurs, Castro parvient à recruter 700 personnes en l'espace de deux ans. Mais les débuts sont difficiles après la fondation symbolique de Castroville le 3 septembre 1844 : construction d'une hutte de branchage par famille et distribution des lots. Les années 1847-1850 sont très dures, en raison des incursions des Indiens et d'une longue sécheresse. Mais Castro se heurte aussi à une résistance en Alsace. Les maires de Husseren et de Mulhouse envoient au préfet du Haut-Rhin une lettre « dépourvue nos compatriotes et les vouent à la misère noire ». Le consul de France à New-York signale au ministre de l'Intérieur, l'état misérable des émigrants : tous les jours le consul est « envahi par de pauvres victimes qui nous supplient d'être renvoyés en France ou d'obtenir du moins une aide pour être délivrés de la misère ». Ces doléances débouchent sur un procès : Castro, condamné, est acquitté en appel.

Les départs ont effectivement été nombreux, plus d'un millier dans le Haut-Rhin, en 1843-44. La sous-préfecture d'Altkirch a délivré 378 autorisations de départ et celle de Belfort 363 pour le Texas et des passeports pour des ports français ou hollandais.

Actuellement, la bourgade de Castroville, surnommée Klein Elsass, Little Alsace of Texas, comprend 2 000 habitants, dont 60 % sont descendants des émigrés haut-rhinois. Les anciens comprennent encore vaguement le dialecte et ont conservé des coutumes et les costumes alsaciens.

L'OPTION DE 1872

Après la guerre de 1870-71, le traité de Francfort autorise les Alsaciens qui le veulent pas devenir sujets allemands à opter pour la France. Ce phénomène est désormais bien connu grâce à un bon livre d'Alfred Wahl. La date limite ayant été fixée au 30 sep-

tembre 1872, l'Alsace connut une grande fièvre durant les trois mois précédents. Des trains entiers d'optants sont alors partis vers les villes proches, Lunéville, Nancy et Belfort. Les dernières semaines ont connu de multiples ventes aux enchères. Bien des gares et des routes vosgiennes étaient encombrées fin septembre, spectacle décrit par la suite avec émotion par maints écrivains, dont Barrès et Daudet (qui s'était plaint en 1866 à Strasbourg d'être en Huronie parce qu'il n'entendait parler que l'alsacien).

Le bilan chiffré des départs est de 120 000 départs (avec la Moselle), soit 8 % de la population, qui se répartissent ainsi : 50 000 concernent les classes nées de 1851 à 1854 pour éviter le service militaire dans l'armée prussienne, 15 000 sont des résidents non originaires d'Alsace, en particulier des fonctionnaires et des retraités militaires, 60 000 se répartissent entre les couches supérieures, l'artisanat et les célibataires âgés de 22 à 30 ans. Il s'agit en particulier d'une fraction des élites urbaines : à Saverne les départs ont affecté 12 % de la population, dont 16 enseignants, 33 membres des professions libérales et 30 fonctionnaires. La moitié des optants quitte des villes de plus de 4 000 habitants. Les départs se localisent pour une large part dans les nouvelles régions frontalières et au sud d'une ligne Moelsheim-Erstein. Les protestants ont été plus réticents en raison de l'ordre moral en France : déchirés entre le sentiment patriotique et le sentiment religieux, c'est le patriotisme qui succombe le plus souvent. Avec 15 % de départs, la communauté juive est particulièrement touchée. De manière générale jouent parmi les motifs du départ le refus du service militaire et le sentiment patriotique à des degrés divers, combiné à d'autres motifs (économiques, goût de l'aventure).

L'insertion en vieille France n'est pas toujours aisée. L'intérêt des autorités françaises n'est pas excessif, d'autant qu'une partie des jeunes optants est sans argent. L'arrivée massive dans certaines villes entraîne une hausse des prix, mal vue des habitants locaux. La ville de Nancy a vu sa population passer de 50 000 à 60 000 habitants en six ans, et la paroisse protestante a vu quintupler ses effectifs de 900 à 3 000.

Le recensement de 1901, le premier à tenir compte du lieu de naissance, permet de cerner la répartition géographique des Alsaciens-Lorrains alors installés en France, mais dont tous ne sont pas partis en 1872. Ils constituent alors 195 000, soit 0,50 % de la population. La Seine compte 81 000 personnes et cinq autres départements, un total de 60 000, soit la Meurthe-et-Moselle, les Vosges, le Territoire de Belfort, la Seine-et-Oise et la Marne. La plupart des Alsaciens sont concentrés près de la frontière et dans la région parisienne. Les zones répulsives sont la Bretagne, le Massif Central et le Sud-Ouest. En fait le taux d'immigration est parallèle au taux d'urbanisation des départements. La grande majorité a choisi la France alphabétisée et scolarisée située au nord de la ligne St-Malo-Genève. Leur choix a été fait en fonction des relations et des possibilités d'embauche.

Les succès de l'insertion concernent avant tout les fonctionnaires et les industriels : transfert de Berger Levraut à Nancy, installation de nombreuses usines textiles dans les Vosges.

Mais il y a aussi des échecs, liés parfois au problème de l'emploi et du logement, qui a suscité quelques incidents isolés. Certains fonctionnaires ont été déclassés. Enfin l'image de marque des Alsaciens est parfois assez particulière : les jeunes recrues volontaires se font taxer de Prussiens et les alsaciennes placées à Paris de Bécassines de l'Est. La tentative d'une colonisation officielle en Algérie connaît un échec, en dépit de l'installation de 5 000 Alsaciens qui fondent de nouveaux villages, dont Strasbourg, la Robertsau, Altkirch et Rouffach.

La conséquence de l'option c'est

pour l'Alsace, la perte d'une fraction importante de ses élites : fonctionnaires, médecins, industriels, professeurs de lycées et universitaires, en particulier le départ du corps professoral des deux facultés de théologie protestante et de médecine (celle-ci transférée à Nancy). Il s'agit en fait du milieu dirigeant économique, culturel et politique.

LA PERSISTANCE DE L'EMIGRATION APRES 1872

L'émigration se poursuit de 1873 à 1914 au rythme moyen de 8 à 9 000 départs par an, soit en tout 330 000 personnes. Ceux-ci continuent vers les deux directions désormais traditionnelles, mais il est impossible de préciser la ventilation entre les deux.

Vers l'Amérique, les départs se font le long de l'axe Strasbourg Paris Le Havre. Les campagnes sont affectées durablement par la longue dépression des années 1875-1895. Le courant des départs, sensible surtout dans l'Outre-Forêt, atteint son maximum entre 1880 et 85, il se calme avec la reprise des affaires, avant de reprendre en 1905. Il affecte surtout le monde rural, mais aussi les artisans : en 1892, un groupe d'ouvriers fondeurs des établissements de Districh à Mertzwiller, crée deux importantes fonderies à Akron (Ohio). Vers la France l'exode se poursuit après 1872. Les jeunes recrues passent en grand nombre les Vosges, durant une décennie (plus de 50 %) puis le mouvement recule.

La France devient le principal bénéficiaire à l'inverse de 1685. Elle accueille des cadres pour l'industrie, les sciences et le domaine culturel. Dans de nombreuses villes se forment des colonies alsaciennes qui jouent un rôle disproportionné par rapport à leur importance numérique. En 1873 la moitié des professeurs d'allemand des lycées et les trois quarts de leurs collègues universitaires sont des Alsaciens. En 1905 sur 50 professeurs d'histoire à l'université, cinq sont alsaciens. Ils sont nombreux aussi parmi les hauts fonctionnaires, les préfets, les recteurs et surtout parmi les généraux. On peut citer Andler, le patron de la germanistique à la Sorbonne, et Lucien Harr, bibliothécaire à l'Ecole Normale Supérieure, qui a marqué de nombreuses générations de normaliens.

Ce milieu émigré diffuse un violent antigermanisme, une image mythique de l'Alsace et une littérature patriotique édifiante pour la jeunesse française qui engendre l'esprit de revanche. Ces émigrés exploitent le sentiment patriotique de manière littérale et sentimentale. En 1918 on renoue avec 1870, car entre il ne s'est rien passé : soit une image faussée propagée alors par les revenants.

Un cas particulier est celui des missionnaires. En raison de la pléthore de vocations, plus de 2 000 prêtres et religieux alsaciens se sont engagés au cours du XIX^e siècle dans les missions. Le mouvement a débuté vers 1840. Son apogée se situe dans la seconde moitié du siècle, une tradition qui se poursuit jusqu'à nos jours. Des dizaines d'entre eux sont devenus vicaires apostoliques ou évêque outre-mer. Le diocèse de Strasbourg est celui qui a fourni le plus de missionnaires de tous les diocèses français. Quelques dizaines ont aussi accompagné les émigrants aux Etats-Unis pour assurer leur encadrement spirituel, comme par exemple à Castroville. Du côté protestant, le phénomène a été beaucoup plus limité et demeure encore mal connu.

LES DEPARTS EN 1918-1919

Après l'arrivée des Français, la population résidant en Alsace a été classée en quatre catégories selon un critère géographique : catégorie A (2 parents alsaciens d'origine), catégorie B (un des deux parents alsacien), catégorie C (originaires de pays neutres ou alliés), Catégorie D (2 parents d'ori-

gine allemande). Il convient de rappeler qu'en 1905 résidaient en Alsace 130 000 Allemands, soit un huitième de la population.

Une fois la répartition faite, une commission de triage a procédé à des expulsions. Toutes les catégories socio-professionnelles sont visées : employés, ouvriers, professions libérales et agents administratifs. C'est une opération de type politique destinée à éliminer les éléments pro-germaniques ou jugés comme tels : les premières expulsions ont débuté deux semaines après l'arrivée des troupes françaises. Chaque semaine partent au moins deux trains des gares de Neudorf et de Cronenburg.

Jusqu'à la fin de 1919, il y eut environ 30 000 expulsions en Alsace et 22 000 départs volontaires, chiffre probablement sous-évalué. Selon le Directeur du Service de police de la ville de Strasbourg, le nombre de départs de la ville seule est de 25 600 pour les mois de janvier à octobre 1919, auxquels il faut ajouter 6 000 partis déjà en 1918. Selon le recensement de 1921, l'émigration allemande a porté sur environ 80 000 personnes dont deux tiers pour le Bas-Rhin et 8 750 dans le Haut-Rhin. En 1926, il reste en Alsace 33 000 allemands de nationalité ou de naissance dont 14 628 naturalisés français.

Les partants ne sont pas tous des allemands. Des Alsaciens aussi sont touchés. Ils sont encore peu connus, mais on sait que parmi eux figurent des universitaires (Anrich), des intellectuels, des clercs catholiques et une quarantaine de pasteurs, à la suite d'une circulaire maladroite du Directeur. Jusque vers 1925 la plupart de ces départs sont dus à des expulsions. Il s'agit en fait d'une seconde saignée des élites, un rebours de 1872.

Mais un contraste très net se produit. En 1872, les optants avaient le libre choix et ils pouvaient emmener tous leurs biens. Cette fois les expulsés ne peuvent transporter que 30 à 40 kg de bagages, en laissant derrière eux tous leurs biens mobiliers et immobiliers qui sont confisqués, en dépit de nombreuses lettres, pathétiques. Les départs, sur les ponts de Brisach et de Kehl, donnent lieu à des scènes pénibles et à diverses brimades de la part de Hurrapatriotes déchaînés, d'où des rancœurs qui vont nourrir les associations de Vieux Alsaciens outre-Rhin.

Après 1920, l'émigration vers l'étranger est fortement ralentie, alors qu'on assiste à une circulation plus grande des élites sur le territoire national. L'émigration de centaines de milliers a permis de décongestionner les campagnes et favorisé la diffusion des Alsaciens sur tout le globe, de l'Egypte au Pérou et de la Côte d'Ivoire à la Nouvelle Zélande. Mais ces départs, pour raison économique et politique, ont aussi affaibli l'Alsace, devenue une zone démographique dépressive face au pays de Bade et à la Suisse. L'Alsace a perdu à deux reprises une partie de ses élites et de ses éléments dynamiques. Elle a enrichi la France de ses forces vives, plus qu'elle n'a reçu en retour, nouvel avatar du centralisme, jacobin face à l'identité alsacienne.

BIBLIOGRAPHIE

Alfred WAHL

L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains 1871-1872, Strasbourg 1974.

Karl STUMPP

Die Auswanderung aus Deutschland nach Russland in den Jahren 1763 bis 1862, Tübingen 1972.

Alphonse WOLLBRETT

« L'émigration bas-rhinoise du début du XIX^e siècle vers la Russie et la Pologne », in Pays d'Alsace, 1976, p. 19-23.

Joseph STREBLER

Alsaciens au Texas, Strasbourg 1975.